

IV

FAVEURS OBTENUES.

YAMACHICHE : Un enfant de 6 ans, en allant à l'école, fut renversé par un cheval qui courait à toute vitesse. L'animal mit son pied sur la jambe de l'enfant et la lui cassa, en lui occasionnant en outre une horrible plaie. Un habile médecin lui remit la jambe, mais le pauvre enfant endurait des douleurs atroces. Nous fîmes trois Neuvaines à N.-D. du Saint Rosaire, avec promesse de publication, si l'enfant ne restait pas infirme. Au bout de 32 jours, la plaie était cicatrisée, et l'enfant demanda à marcher. On voulut lui donner une canne, et le soutenir pour l'aider à marcher. "Non, non, dit-il, laissez-moi marcher seul, je suis guéri." Depuis ce temps, il n'a ressenti aucune douleur et il marche comme auparavant. Dame P. P.

ST-PIERRE-LES-BECQUETS : Au mois d'avril dernier, je me fis enlever trois doigts de la main droite dans un moulin à scies. On arrêta le sang : l'opération réussit assez bien ; mais au bout de neuf jours, l'hémorrhagie recommença : je dus subir deux nouvelles opérations : on me veilla durant 15 jours, au bout desquels deux médecins me déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir : il me fallait me résigner à la mort. Alors nous commençâmes une Neuvaine à N.-D. du Rosaire, avec promesse de publication. Le lendemain je reçus la sainte Communion, et tout de suite je me sentis mieux ; et depuis, le mieux a toujours continué. Aujourd'hui je suis très bien.

LÉON D.